



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 21 MARS 2024**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 29

Convocation du 14.03.2024
Affichage du 14.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Normandel suite à la convocation du 14.03.2024, affichée le quatorze mars 2024.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Pascal (représente M COUDRAY Pascal), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, Mme LEVESQUE Catherine (représente M MICHEL-FLANDIN Patrice), M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme BERGER Frédérique), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMARET Stéphanie), M DUGUET Christian (donne pouvoir à Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie), Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Monsieur COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Monsieur du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia.

Monsieur JUSZEZAK Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024.03.079

OFFICE DE TOURISME : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA NOUVELLE VERSION DE RANDO-PERCHE.FR

Grâce à un engagement collectif, la nouvelle version de Rando-perche.fr est en ligne depuis le 12 février 2024.

Celle-ci offre dorénavant :

- Une interface cartographique plus fonctionnelle, basée sur des technologies plus performantes,
- Un meilleur référencement, pour encore plus de visibilité,
- La possibilité, pour chaque Office de Tourisme, d'intégrer sur son propre site internet l'interface de Géotrek,
- Une nouvelle version mobile compatible avec tous les smartphones.

Par la lettre du 6 septembre 2023, Mme BRUNEAU, présidente du Parc du Perche, sollicitait les communautés de communes du Perche au sujet d'une participation financière à hauteur de 650 €, à laquelle la communauté des Hauts du Perche a répondu favorablement.

Ce faisant, grâce à un reliquat du Parc, le comité syndical du 21 décembre dernier a délibéré en faveur d'une diminution de plus de cent euros de la participation des communautés de communes, à présent ramenée à 543,60 €.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 061-200068856-20240321-2024_03_079-DE



Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'accepter la participation au financement de la nouvelle version de Rando-perche.fr à hauteur de 543,60 €**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.**

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

